

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Adduction des
Eaux de la Lys

Réuni à Aire sur la Lys, le 23 Juin 2022

Étaient présents :

Mmes Duwicquet, Goube, MM. Beauchamp, Bézirard, Borrewater, Caillieret, Cambien,
Dissaux, Hocq, Legrand, Perin, Waymel

Étaient excusés :

Mmes Chevalier, Delrue, MM. Barbarin, Belabbes, Dieusart, Haesebroeck, Houssin,
Ledoux, Méquignon

Vu le rapport n° 13-22

DECIDE

- d'attribuer le marché de réparation de la tour de répartition et de la cheminée d'équilibre de Prêmesques au groupement d'entreprises ETANDEX / SET / GECITEC dont l'offre initiale est de 423 018,00 € HT et qui fera l'objet d'une réévaluation en fonction des différents points évoqués ci-dessus ;
- de contractualiser des adaptations/optimisations techniques et des travaux complémentaires (réfections des gaines des sondes) dans le cadre d'une procédure de mise au point du marché ;
- de mettre en place un système de ventilation dans la tour de répartition qui sera traité soit dans le cadre du marché de réparation avec mise au point soit dans le cadre d'une consultation distincte avec réalisation des travaux en parallèle de la réhabilitation ;
- de lancer une consultation d'une mission de maîtrise d'œuvre pour l'étude de faisabilité / conception et l'élaboration d'un DCE pour les travaux de remplacement du trop-plein et de l'escalier d'accès de la tour de répartition.
- d'autoriser son Président à prendre toutes les dispositions en vue de l'exécution de cette opération (lancement des consultations, signature des marchés et de leurs avenants éventuels dans la limite de 5% du marché initial).

VOTANTS : 12

POUR : 12

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0



Le Président du Syndicat Mixte
d'Adduction des Eaux de la Lys

Jean-Claude DISSAUX